



COMMUNIQUÉ

Une urgence : la justice sociale

En ce jour qui fut, il y a quatre ans, le 7 janvier 2015, celui de l'assassinat terroriste de caricaturistes et journalistes de Charlie Hebdo, de policiers – dont Ahmed Merabet – et de personnes pour leur supposée appartenance à la confession juive, le Bureau confédéral réaffirme son attachement à la démocratie et à la République et sa condamnation des atteintes – a fortiori par la violence – à la liberté de la presse, à la liberté syndicale, à la laïcité et aux institutions démocratiques et républicaines.

Le Bureau confédéral affirme que l'on ne peut « séparer la République des idées de justice sociale ». La justice sociale est aussi fondatrice de la paix universelle et durable, comme l'affirmait en son préambule l'OIT dont on célèbre les cent ans en 2019.

Aussi, le Bureau confédéral, dans le contexte actuel de crise sociale majeure, appelle à nouveau, dans la droite ligne de la déclaration de la Commission exécutive confédérale du 13 décembre dernier, le gouvernement et les employeurs à entendre et à répondre d'urgence par l'ouverture de négociations aux revendications portées par Force Ouvrière sur :

- l'augmentation générale des salaires, pensions et retraites, minimas sociaux, tant dans le privé que dans le public et la généralisation de la prime transport ;
- la défense de la protection sociale collective et du salaire différé ;
- l'assurance chômage ;
- les retraites (maintien des 42 régimes existants de retraite et refus de tout système universel par points) ;
- la préservation du service public et sa présence territoriale ;
- une fiscalité plus juste et redistributive.

Paris, le 07 janvier 2019

Yves VEYRIER
Secrétaire général
01 40 52 86 01